

# Firestone

DU 1<sup>ER</sup> MARS  
AU 31 MAI 2019



**100** € HT

Par paire avant de pneus  
(dimensions < 30")



**200** € HT

Par paire arrière de pneus  
(dimensions ≥ 30")



**400** € HT

Par équipement complet de pneus



## GAMME MAXI TRACTION

- Pour tracteurs de forte puissance
- Disponibles en technologie IF
- Meilleur respect des sols
- Résistant aux coupures et longue durée de vie

\* Modalités et conditions de l'offre au verso du présent document

# Firestone

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 30 JUIN 2019

**5%**

**REMBOURSÉS\*\***  
SUR LE MONTANT HT



- Forte motricité
- Carcasse robuste pour plus de charge
- Large empreinte pour un meilleur respect des sols
- Grand confort de conduite et absorption des chocs supérieurs
- Technologie standard



OFFRE VALABLE  
SUR LE PROFIL

**MAXI TRACTION  
RECOLTE FIRESTONE**

PRESTATION DE MONTAGE  
ET DE DÉMONTAGE INCLUSE

\* Modalités et conditions de l'offre au verso du présent document

# MAXI TRACTION RECOLTE FIRESTONE

## Pour obtenir votre remboursement

- 1 Connectez-vous sur [www.promotions-bridgestone.fr](http://www.promotions-bridgestone.fr) au plus tard un mois après la date de livraison ou de facturation.
- 2 Remplissez le formulaire en ligne avec l'ensemble des informations obligatoires.
- 3 Joindre son justificatif d'achat en ligne ou le transmettre par pli postal à l'adresse :  
**TAKE OFF N°1807**  
**Opération MAXI TRACTION RECOLTE CS 50454**  
**13096 Aix en Provence CEDEX 2**
- 4 Après validation de votre dossier, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire.

### Extrait de règlement

#### Réservé aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et exerçant la profession d'exploitants agricoles, CUMA, ETA.

Le minimum d'achat pour bénéficier de cette offre est de 2 pneus MAXI TRACTION RECOLTE FIRESTONE. Le remboursement correspond à 5% du montant HT de l'achat.

#### Prestation de montage incluse

Le remboursement correspond à 5% du montant HT de l'achat  
Pour effectuer le calcul du montant HT de l'équipement : il faudra qu'apparaisse clairement sur la facture :  
- la désignation du pneumatique et la marque  
- la prestation de montage.

Si l'une de ces informations est manquante, le montant correspondant ne pourra être pris en compte dans le calcul du remboursement.

Tous les autres achats de produit ou de prestation de service (hors montage) figurant sur la facture ne seront pas pris en compte dans le montant HT servant de base au calcul des 5% remboursés.  
Cette offre est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours sur la période de validité portant sur les mêmes profils de pneu.

#### Ce remboursement est conditionné par les éléments suivants :

- » les pneus sont achetés et livrés.
- » la personne doit nous retourner son justificatif d'achat (facture ou bon de livraison) accompagné de son RIB (IBAN et BIC), dans les délais impartis fixés dans le présent règlement.

Le remboursement s'effectue en ligne à l'adresse [www.promotions-bridgestone.fr](http://www.promotions-bridgestone.fr)

Si la personne ne peut pas effectuer sa demande en ligne, elle pourra transmettre sa demande par pli postal à l'adresse : TAKE OFF N°1807 - Opération MAXI TRACTION RECOLTE - CS 50454 - 13096 Aix en Provence CEDEX 2.

Elle devra inclure le formulaire de demande de remboursement, le RIB et la pièce justificative.

Si la demande de remboursement est incomplète, illisible ou raturée, elle ne pourra pas être traitée.

L'envoi doit être effectué dans un délai maximum de 1 mois après la date de livraison ou de facturation (en fonction de la pièce justificative retournée). Pour une demande de remboursement par internet, la date et l'heure de saisie font foi.

La personne pourra retrouver l'intégralité de l'opération et des modalités de participation sur le site [www.promotions-bridgestone.fr](http://www.promotions-bridgestone.fr) ou dans les points de ventes participant à l'opération. Le règlement complet est disponible gratuitement sur le point de vente participant, sur le site internet [www.promotionsbridgestone.fr](http://www.promotionsbridgestone.fr) ou sur demande adressée à TAKE OFF N°1807 - Opération MAXI TRACTION RECOLTE - CS 50454 - 13096 Aix en Provence CEDEX 2.

# MAXI TRACTION GAMME TRACTEUR

## Pour obtenir votre remboursement

- 1 Connectez-vous sur [www.promotions-bridgestone.fr](http://www.promotions-bridgestone.fr) au plus tard un mois après la date de livraison ou de facturation.
- 2 Remplissez le formulaire en ligne avec l'ensemble des informations obligatoires.
- 3 Joindre son justificatif d'achat en ligne ou le transmettre par pli postal à l'adresse :  
**TAKE OFF N°1803 -**  
**Opération Extra Large Firestone CS 50454**  
**13096 Aix en Provence CEDEX 2**
- 4 Après validation de votre dossier, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire.

### Extrait de règlement

#### Réservé aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et exerçant la profession d'exploitants agricoles, CUMA, ETA.

Le montant est calculé selon le profil et la dimension du pneu, pour un achat minimum de 2 pneus Firestone GAMME MAXI TRACTION (hors MAXI TRACTION Récolte) :

- » 100€ HT pour 2 pneus de dimensions identiques inférieures à 30 pouces
- » 200€ HT pour 2 pneus de dimensions identiques supérieures ou égales à 30 pouces
- » 400€ HT pour un équipement complet (soit 4 pneus comprenant 2 pneus avant et 2 pneus arrière)

Cette offre est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours sur la période de validité portant sur les mêmes profils de pneu.

Offre valable sur les pneus achetés auprès de nos partenaires Bridgestone France, et fournis par Bridgestone France.

#### Ce remboursement est conditionné par les éléments suivants :

- » les pneus sont achetés et livrés.
- » la personne doit nous retourner son justificatif d'achat (facture ou bon de livraison) accompagné de son RIB (IBAN et BIC), dans les délais impartis fixés dans le présent règlement.

Le remboursement s'effectue en ligne à l'adresse [www.promotions-bridgestone.fr](http://www.promotions-bridgestone.fr)

Si la personne ne peut pas effectuer sa demande en ligne, elle pourra transmettre sa demande par pli postal à l'adresse : TAKE OFF N°1803 - Opération Extra Large Firestone - CS 50454 - 13096 Aix en Provence CEDEX 2. Elle devra inclure le formulaire de demande de remboursement, le RIB et la pièce justificative.

Si la demande de remboursement est incomplète, illisible ou raturée, elle ne pourra pas être traitée.

L'envoi doit être effectué dans un délai maximum de 1 mois après la date de livraison ou de facturation (en fonction de la pièce justificative retournée). Pour une demande de remboursement par internet, la date et l'heure de saisie font foi.

La personne pourra retrouver l'intégralité de l'opération et des modalités de participation sur le site [www.promotions-bridgestone.fr](http://www.promotions-bridgestone.fr) ou dans les points de ventes participant à l'opération. Le règlement complet est disponible gratuitement sur le point de vente participant, sur le site internet [www.promotionsbridgestone.fr](http://www.promotionsbridgestone.fr) ou sur demande adressée à TAKE OFF N°1803 - Opération Extra Large Firestone - CS 50454 - 13096 Aix en Provence CEDEX 2.

\* Montant remboursé pour l'achat de 2 pneus minimum Firestone MAXI TRACTION : MAXI TRACTION 65, MAXI TRACTION IF (hors MAXI TRACTION Récolte).

(1) Offre mensuelle : remboursement en 12 ou 24 mensualités. Offre annuelle : remboursement en 2 échéances sur 2 ans. Voir modalités auprès de votre revendeur.

\* Taux nominal de 0% (hors frais de dossier et hors assurance). En partenariat avec Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Banque Populaire et CIC.

\*\*Montant minimum incluant les pneumatiques, la prestation de montage et démontage des pneus par le revendeur participant à l'opération.

# Firestone

# Firestone